

**Lettre ouverte des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, UNSA, INDÉPENDANT à
Monsieur Emmanuel TRAMOND, directeur du département BUS.**

Le professionnalisme et l'implication des agents de Bus, toutes catégories confondues ont permis la réalisation et le dépassement des objectifs en termes de production kilométrique et de qualité de service.

La politique de productivité et de performance dictée par l'exécution du plan d'entreprise se poursuit avec le maintien de l'objectif de productivité fixé à 2%.

En l'absence d'augmentation de l'offre, les destructions d'emplois représenteront 224 suppressions de postes cette année pour le seul Département Bus. C'est à de la productivité « pure et dure » que les agents se trouvent confrontés : pressions contre l'absentéisme, « optimisation » des TM, et de la régulation. Cette politique produit des effets de plus en plus insupportables pour nos collègues.

Pour nos organisations syndicales et avec les différences qui nous distinguent, nous revendiquons la juste reconnaissance du travail accompli par l'amélioration des conditions de travail, l'enrichissement du contenu du métier de machiniste avec un déroulement de carrière réactualisé et motivant, le tout garantissant la sauvegarde des emplois existants et la création d'emplois.

Pour cela :

- Nous nous opposons à toute volonté de la Direction d'augmenter le temps de travail effectif des machinistes de quelque manière que ce soit.
- Nous la rappelons à ses engagements pris de ne pas impacter les comptes repos des machinistes dans le cadre du fonctionnement du CEG. Ceci dans le strict respect de l'attribution des 121 repos pour tous, défini dans l'ARTT (Accord Réduction du Temps de Travail).

Nous revendiquons :

- Un socle commun garant des règles collectives existantes et permettant une amélioration du bien être des agents au travail.
- La séparation des comptes repos et temps de travail.
- La maîtrise des comptes de temps par les agents. TS/TC/CCF.
- L'amélioration de nos conditions de travail, par des tableaux de marche en adéquation avec la réalité du terrain.

Nous privilégierons la démarche d'information, d'explications, de rassemblement des machinistes afin qu'ils défendent leurs organisations de travail et appuient nos organisations syndicales dans des négociations éventuelles.

Nous pensons que seule l'action collective peut contribuer à améliorer les conditions de vie au travail des agents. Même si le recours à la justice peut s'avérer utile, dans certains cas pour rétablir des salariés dans leurs droits individuellement.

Paris le 7 juillet 2010

N. RADJAI



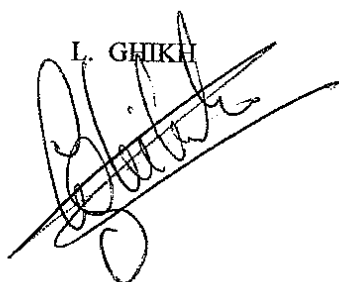
C. BROWN



E. ABEBERRY



L. GHIKH



L. LO PREST

